

USINES J. SIMON
Société à responsabilité limitée au Capital de 10.000.000 de Frs
FABRIQUE D'HORLOGERIE DE MORTEAU
USINES MÉTALLURGIQUES DE QUINGEY
N. C. 100.000.000

FACTURE N° 301 BX
QUINGEY.
SERVICE COMMERCIAL
N. C. 100.000.000
PARIS le 11 avril 1952.

SIÈGE SOCIAL
120, RUE DE RIVOLI
PARIS 1^{re}
Tél. CENTRAL 80-31
AD. TÉLÉ. MONTRES PARIS
C. C. P. Doss. 852-49

DOI^r
Sta Emile BONNET.
MORTEAU.
(Doubs) 10/11

CONDITIONS DE LIVRAISON
EMBALLAGE
ASSURANCE
PAIEMENT

VOTRE COMMANDE N° du 8/4/52. **EN CAS DE RÉCLAMATION RAPPELER LE N° ET LA DATE DE LA COMMANDE**

1 COLIS PAR P.S.T. RAPIDEX EN V.D. 20.000. POIDS 2 Kgs 170.	
108/1	100 Boîtes étanches 10 1/2 chromées couronnes pas 90.
	Taxes 19,55% = 5.611.
	Port payé pour le client. 285.
	Dont T.P 19,35% = 5206.
	Valeur en votre règlement habituel. 33.735

payé au c.p. le 28.4.52 -

Même lorsqu'ils sont expédiés bruts, les marchandises expédient aux risques et périls du destinataire. C'est dans le cas d'un envoi par colis postal que le destinataire doit être avisé de la destination des marchandises. Toute déclamation doit, à peine des dommages, être formulée dans la limite de la réception. Et en cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Paris est seul compétent pour statuer sur la responsabilité des ventes de marchandises. Toute déclamation doit, à peine des dommages, être formulée dans la limite de la réception. Et en cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Paris est seul compétent pour statuer sur la responsabilité des ventes de marchandises.

Facture à en-tête des Usines J. Simon, 11 avril 1952.

Référence du document reproduit :

- **Facture à en-tête des Usines J. Simon, 11 avril 1952.**
Facture à en-tête des Usines J. Simon, 11 avril 1952.
Collection particulière : Henri Bonnet, Fournet-Luisans

IVR43_20182500414NUC4A

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation